

**Une autoroute rectiligne
Un nouveau sous-préfet
Les rochers
de la Pignolette
Le CNOSF en visite hier
Jean-Michel Arnaud
fidèle à la ligne**

INDISCRÉTIONS

Une autoroute rectiligne

Les cartes éditées par le ministère de l'Équipement et publiées mardi dans notre édition présentent les routes nationales qui passent sous contrôle des départements, et celles qui restent du ressort de l'État. Mais elles mentionnent également le projet de prolongement de l'A 51 dont le tracé, sur ces documents, a l'avantage d'être rectiligne. Mais les habitants de Lus-la-Croix-Haute n'ont pour l'heure pas été prévenus que l'autoroute pourrait bientôt traverser leur village.

Un nouveau sous-préfet

Louis Laugier, actuel secrétaire général de la préfecture du département (et sous-préfet de l'arrondissement de Gap), n'a plus que quelques jours de plaisir montagnard à savourer : il est en effet nommé à la préfecture de police de Paris. Son remplaçant, Didier Perocheau (actuel sous-préfet des Côtes d'Armor), arrivera le 29 août.

Les rochers

de la Pignolette

Le maire de Serres et conseiller général Michel Roy rencontre le préfet ce matin à 10h, pour évoquer les risques d'éboulement des rochers de la Pignolette, à l'entrée du village. Dans ce dossier récurrent, l'Etat n'a pour le moment jamais souhaité contribuer aux travaux de protection. Le CNOSF en visite hier
Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) est venu au conseil général hier après-midi. Pas pour évoquer une possible candidature gapençaise aux JO d'hiver, mais pour parler de l'hébergement des sportifs français dans les Hautes-Alpes durant les JO d'hiver de Turin, en février 2006.

Jean-Michel Arnaud

fidèle à la ligne

Le responsable de l'UDF des Hautes-Alpes s'en prend vertement, dans un communiqué, à la décision du gouvernement de privatiser les

autoroutes, la qualifiant d'erreur monumentale. Et d'expliquer que le prix de vente (11 milliards d'euros) n'est rien comparé aux 4 milliards de bénéfices attendus en 2012, et aux 35 milliards prévus dans 15 ans. Une analyse sans aucun doute sincère, mais surtout parfaitement conforme à la ligne de l'UDF, voire au mot pour mot si l'on s'en réfère à l'interview accordée par François Bayrou au Figaro (du 25 juillet). Mais l'élu haut-alpin y a ajouté une saisie de la commission du débat public sur les conséquences de cette décision sur le projet A 51 ; et il compte interpeller les parlementaires haut-alpins pour intervenir auprès du gouvernement.

00:00

927168AD5FF02F04208F1C19A20-
3858D2340CB9C207B5447C3D92E8
MARCHETTI ALBERT